



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

A man wearing glasses and a white t-shirt with dark overalls stands in a golden wheat field at sunset. He is holding a tablet computer and looking at the screen. The background shows a vast field of wheat under a warm, orange sky.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

LA FERTILISATION ASSOCIÉE
AU CŒUR DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE



3 ÉDITORIAL
de Delphine Guey, Présidente de l'UNIFA

4 POINT SUR LES LIVRAISONS FRANÇAISES DE FERTILISANTS

- Chiffres clés 2024
- Évolution des livraisons d'engrais en France : entre défi et innovation, le marché se transforme
- L'industrie des fertilisants dans les territoires

6 LA PRODUCTION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE DE FERTILISANTS, UNE CONDITION INDISPENSABLE DE NOTRE SOUVERAINETÉ AGRICOLE

- Les entreprises de l'UNIFA, maillon essentiel de la souveraineté alimentaire française et européenne
- Un maillage industriel territorial essentiel à la diversité des productions agricoles

8 UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRAGILISÉE PAR UNE DÉPENDANCE ACCRUE AUX IMPORTATIONS D'ENGRAIS D'ORIGINE EXTRA-EUROPEENNE

- Une « dépendance alarmante et préoccupante » de l'agriculture tricolore aux engrais russes
- Les trois axes proposés par l'UNIFA pour renforcer la souveraineté de la France en matière d'engrais et pour permettre aux producteurs d'engrais de s'adapter

10 LA FERTILISATION ASSOCIÉE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE EFFICIENTE, DÉCARBONÉE ET PRÉSERVATRICE DE LA SANTÉ DES SOLS

- La fertilisation associée : une approche filière structurée, innovante et performante au service des productions agricoles et de la santé des sols
- Associer les fertilisants pour limiter les impacts environnementaux
- Process de production, innovations, investissements... les entreprises de l'UNIFA associées vers une production d'engrais bas carbone
- La fertilisation associée, catalyseur de solutions et de pratiques en faveur de la santé des sols
- La fertilisation associée au service du développement des rendements
- La fertilisation associée, plus qu'une approche conceptuelle, une véritable démarche concrète de progrès

14 REGARDS CROISÉS SUR 2024, UNE VISION POUR APRÈS

20 LES FAITS MARQUANTS 2024

27 L'UNIFA L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION DES PLANTES ET DE LA SANTÉ DES SOLS

29 L'UNIFA PIONNIÈRE DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES D'ENGRAIS AVEC SOVEEA

30 GLOSSAIRE DES SOLUTIONS DE FERTILISATION ASSOCIÉE

31 LES 33 ADHÉRENTS DE L'UNIFA



Ce rapport d'activité est éco-conçu :

La maquette utilise des typographies requérant le moins d'encre possible et facilitant la lecture ; la limitation de marges, d'aplats de couleur ou d'illustrations en quadrichromie permet de réduire l'encre lors de l'impression.

Directrice de publication :

Florence Nys
Rédaction, conception et réalisation
Thomas Marko & Associés, juin 2025

Imprimé par Baron & Fils sur papier Novatech Satin certifié PEFC - produit à partir de fibres de bois vierges issues de forêts certifiées PEFC et de sources contrôlées ; 350g/m2 couverture ; 135 gr/m2 pages intérieures.

Crédits photos : AdobeStock, Getty Images, Shutterstock, droits réservés.

Dépôt légal à parution.



« La fertilisation associée est devenue une démarche transversale et partagée par l'ensemble des acteurs de l'innovation au service de toutes les agricultures. »

Entre les incertitudes géopolitiques, la situation européenne marquée par la guerre en Ukraine et une succession d'instabilités parlementaires et gouvernementales en France, 2024 fut une année atypique à bien des égards.

Dans ce contexte, la notion de souveraineté agricole est plus que jamais centrale. Ainsi, si la loi sur la souveraineté alimentaire a été promulguée le 24 mars 2025, il demeure essentiel de poursuivre le combat, notamment pour contribuer à l'indépendance de la production des engrais français et européens.

En effet, dès mars 2024, le gouvernement publiait un rapport consacré à l'évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France soulignant la nécessité pour le pays de développer son indépendance. C'est pourquoi, il est important de rappeler que le maintien et le développement du tissu industriel de la fertilisation associée sont essentiels à la souveraineté agricole elle-même, condition sine qua non de notre souveraineté alimentaire.

Parallèlement, les importations d'engrais — en provenance de Russie notamment — n'ont cessé d'augmenter, déstabilisant les industries européenne et française des engrais.

Face à cette situation, l'UNIFA a œuvré pour faire évoluer plusieurs lois et règlements afin d'éviter, entre autres, l'entrée sur notre territoire d'engrais moins-dissimulés, non-conformes et, pour certains, exemptés de toute réglementation et de tout contrôle. C'est ainsi que 16 propositions ont été formulées par l'UNIFA aux gouvernements successifs et sont encore à ce jour en discussion.

Cette volonté de développer des solutions de nutrition et de santé des sols concourant aux performances agronomique, économique et environnementale est aujourd'hui incarnée par la « fertilisation associée ». Initiée de longue date et présentée il y a moins de 18 mois, cette approche est devenue une démarche transversale et partagée par l'ensemble des acteurs de l'innovation au service de toutes les agricultures.

L'année 2024 a permis à l'ensemble des sections de l'UNIFA de mener un travail pour présenter ces solutions, notamment en termes de rendements et de diminution de l'impact carbone. Aujourd'hui, cette démarche est de plus en plus comprise et partagée avec la recherche publique, les instituts techniques et les filières agricoles pour franchir un nouveau cap et faire de la France un pays pionnier de la fertilisation associée.

Alors que mon mandat s'achève, je suis très fière d'avoir présidé l'UNIFA, heureuse d'avoir pu collaborer avec ses équipes, l'ensemble des élus, les membres du bureau, du conseil d'administration et les adhérents pour bâtir les fondations d'une vision d'avenir qui contribuera à la pérennité de notre secteur.

**DELPHINE GUEY
PRÉSIDENTE DE L'UNIFA**

CHIFFRES CLÉS 2024



33
entreprises productrices

DE L'ENSEMBLE DES SOLUTIONS DE FERTILISATION (engrais et amendements minéraux, engrais organiques et organo-minéraux élaborés et biostimulants), de la PME à la multinationale



82
sites de production et de stockage SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

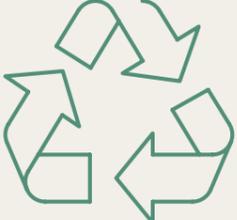


4 060
emplois DIRECTS
12 180
emplois INDIRECTS



2 milliards d'€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

89%
des emballages de fertilisants à usage agricole COLLECTÉS ET RECYCLÉS À 99%




23,3 millions d'€
CONSACRÉS À LA R&D

grâce à SOVEEA (Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et d'Amendements), éco-organisme créé par l'UNIFA.



17,9 millions de tonnes DE FERTILISANTS ONT ÉTÉ LIVRÉES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL sur la campagne 2023-2024
(Observatoire de la fertilisation minérale et organique ANPEA - année 2023)

Les fertilisants organiques se stabilisent à environ

42,5 %
des livraisons

de fertilisants en volume poursuivant une hausse régulière depuis 5 ans.

Les engrais minéraux et les amendements minéraux basiques s'établissent à

10,1 millions de tonnes sur la campagne 2023-2024

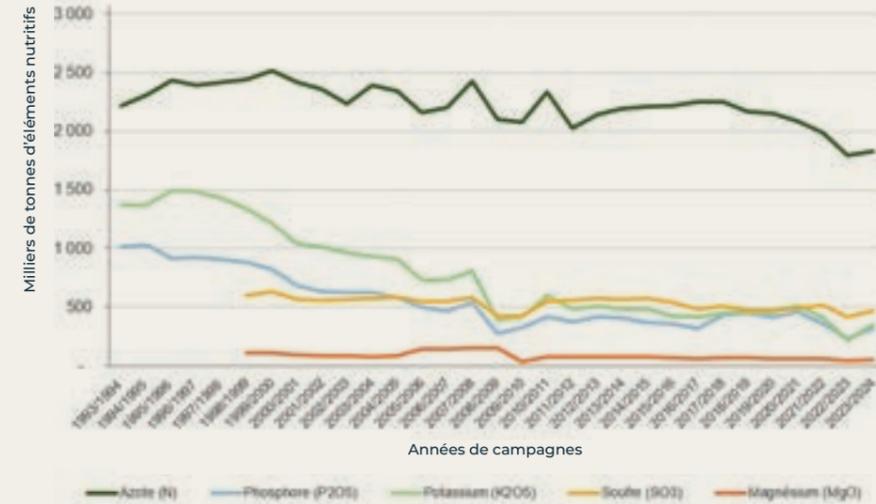
enregistrant un rebond de **+6,1 %** par rapport à la campagne 2022-2023, mais restant en retrait de **-6,7 %** par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (source UNIFA 2024).

Les producteurs de l'UNIFA représentent **58,5 %** des livraisons d'engrais minéraux en volume en France métropolitaine.

(Source : livraisons d'engrais minéraux en France métropolitaine, SSP-MASA/ UNIFA 2024)

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS D'ENGRAIS EN FRANCE : ENTRE DÉFI ET INNOVATION, LE MARCHÉ SE TRANSFORME

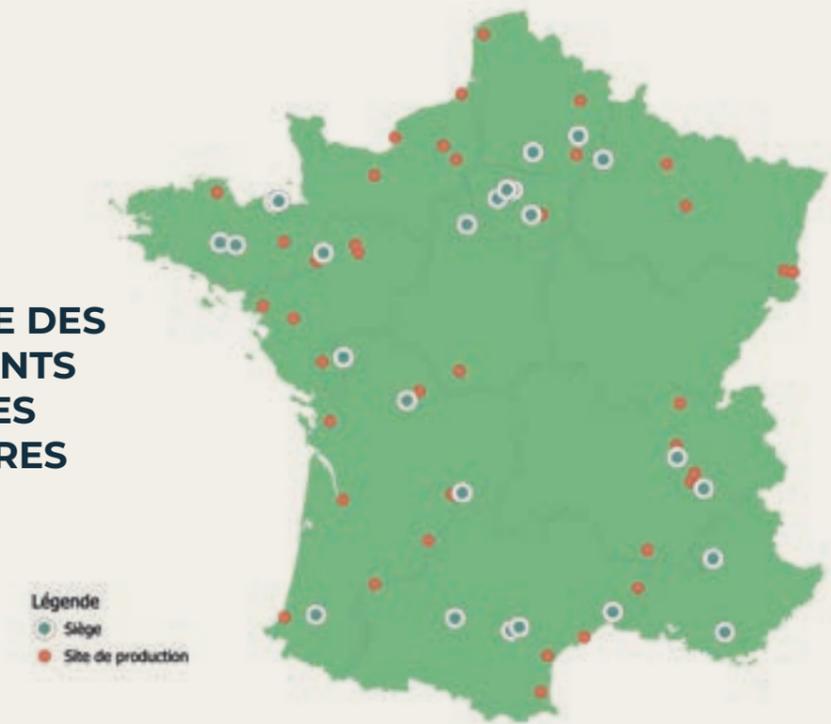
Évolution des livraisons d'éléments nutritifs entre les campagnes 1993/1994 et 2023/2024



-39%
C'EST LA BAISE DES LIVRAISONS D'ENGRAIS EN FRANCE EN 30 ANS

Source : UNIFA, 2024 - ministère de l'Agriculture

L'INDUSTRIE DES FERTILISANTS DANS LES TERRITOIRES



Légende
● Siège
● Site de production



Avec 82 sites de production et de stockage en France, les acteurs de la fertilisation associée de l'UNIFA occupent une place centrale dans le soutien et le développement de notre souveraineté alimentaire : sécurisation et développement des filières d'approvisionnement et de production d'engrais, préservation des terroirs grâce à des offres sur-mesure adaptées aux conditions pédoclimatiques, contribution aux rendements agricoles garantissant quantité, qualité et diversité de notre alimentation.

LES ENTREPRISES DE L'UNIFA, MAILLON ESSENTIEL DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

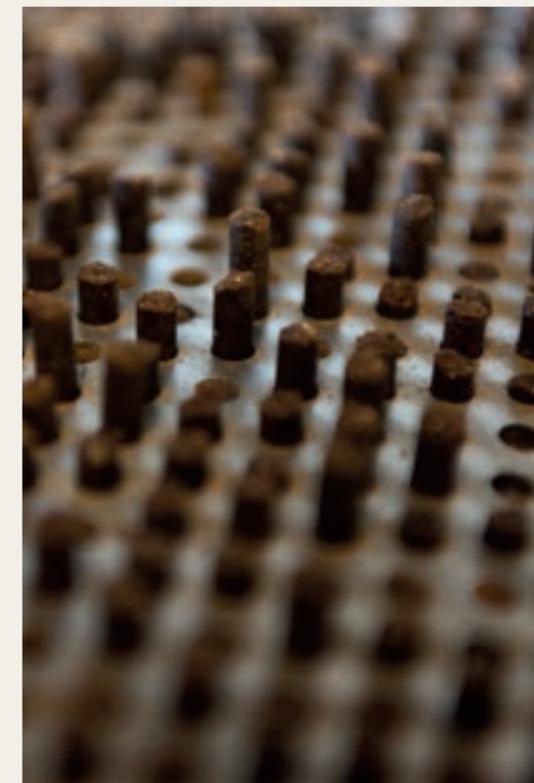
Fortes de leurs expertises, de leur répartition sur le territoire français et européen et de leur capacité à innover, les entreprises de l'UNIFA occupent une place centrale dans notre souveraineté alimentaire. **Elles assurent la sécurisation des approvisionnements en matières premières fertilisantes, veillant ainsi à ce que la France construise sa souveraineté en minimisant les risques liés aux aléas géopolitiques.**

Si le premier atout de la fertilisation demeure la sécurisation des récoltes, les différentes solutions de fertilisants (engrais et amendements minéraux, engrais organiques et organo-minéraux élaborés et biostimulants) interviennent sur d'autres critères essentiels.

En premier lieu, elles participent activement à la qualité des productions végétales (taux de protéines dans le blé, résistance au choc pour les fruits...), à la résilience de tous les modèles d'agriculture (agriculture biologique, agriculture conventionnelle...), à la réduction des sensibilités des productions agricoles aux aléas climatiques (froid, sécheresse, pics de chaleur).

De plus, le tissu industriel de production des fertilisants, grâce à sa diversité et à son implantation géographique, permet d'adapter la fabrication aux besoins des plantes cultivées localement, mais aussi aux « terroirs des sols », comme en viticulture où la typicité est essentielle.

Enfin, les fertilisants jouent un rôle stratégique dans la transition écologique et énergétique en permettant l'accroissement des productions agricoles dédiés à la biomasse, à la méthanisation et aux biocarburants.



UN MAILLAGE INDUSTRIEL TERRITORIAL ESSENTIEL À LA DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Avec ses 82 sites de production et de stockage répartis sur l'ensemble du territoire français, les 33 entreprises de l'UNIFA constituent **une filière de proximité favorisant les circuits courts, tant pour l'approvisionnement en matières premières que pour les livraisons à l'ensemble des agriculteurs.**

Au-delà, cette proximité permet une connaissance fine des besoins spécifiques des utilisateurs d'un territoire et la production d'offres sur-mesure adaptées aux terroirs et aux spécificités des cultures. Enfin, et même si l'approvisionnement de certaines matières premières, comme le potassium et le phosphore, ne sont pas disponibles ou produites en France en raison de l'absence de gisements actifs, des solutions de fertilisation complémentaires comme les engrais organiques et organo-minéraux élaborés permettent de valoriser des coproduits issus de l'agriculture ou de l'agroalimentaire s'inscrivant ainsi dans une logique de circularité et d'ancrage territorial.



En mars 2024, le rapport du gouvernement¹ consacré à l'évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France pointe du doigt la nécessité pour le pays d'être souverain.

¹<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/09/d35e0f4bd743d0c63c130a083c1f2463def42af0.pdf>

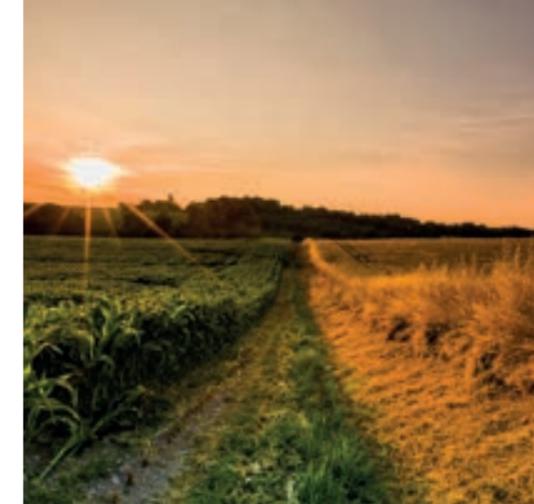
UNE «DÉPENDANCE ALARMANTE ET PRÉOCCUPANTE» DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE AUX ENGRAIS RUSSES

La France a importé un peu plus de 735 000 tonnes d'engrais minéraux depuis la Russie en 2024, soit 21,8% de ses importations depuis l'extérieur de l'Union européenne (Source Commission européenne), multipliant par trois cette part depuis 2020.

L'importation de produits à bas prix — souvent moins-disants sur le plan environnemental — et le recours à des circuits d'approvisionnement par certains mandataires ne respectant pas les règles appliquées aux acteurs établis, créent des distorsions de concurrence. **Ces pratiques fragilisent des entreprises parfois installées depuis plusieurs générations et compromettent la souveraineté alimentaire, cependant reconnue comme un enjeu d'intérêt général.**

LES TROIS AXES PROPOSÉS PAR L'UNIFA POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE EN MATIÈRE D'ENGRAIS ET POUR PERMETTRE AUX PRODUCTEURS D'ENGRAIS DE S'ADAPTER

Si la souveraineté alimentaire a été déclarée cause nationale par le Président de la République, les mesures permettant d'accroître l'indépendance française en termes de production d'engrais n'ont toujours pas vu le jour. Or, l'une ne peut aller sans les autres. Le soutien aux producteurs d'engrais français est indispensable, car leur activité conditionne la capacité à maintenir une agriculture française autonome et résiliente. Il est également nécessaire qu'un cadre juridique, économique, innovant et favorable soit assuré pour permettre de faire face aux transformations climatiques, géopolitiques et sociales à venir.



En réponse à cette situation et afin de protéger les industriels européens, la Commission européenne a proposé le 28 janvier 2025 des mesures visant à réduire la dépendance croissante de l'UE aux importations d'engrais russes afin de sauvegarder la sécurité alimentaire européenne.

Le Parlement européen et le Conseil européen ont ainsi adopté respectivement le 14 mars et le 22 mai 2025 **un règlement portant modification des droits de douane** applicables aux importations de certains produits originaires de la Fédération de Russie et de la République de Biélorussie ou exportés directement ou indirectement à partir de ces pays.

Pour ce faire, l'UNIFA a élaboré plusieurs propositions autour de 3 axes majeurs :

limiter la dépendance à l'égard des importations

sécuriser l'environnement juridique

assurer les moyens d'adaptation au changement climatique et aux normes environnementales

La mise en place d'un cadre permettant une indépendance accrue de la production d'engrais en France et en Europe permettra de favoriser les investissements nécessaires à une fertilisation efficace et décarbonée, à l'image de la démarche de fertilisation associée mise en place par les entreprises de l'UNIFA.



**LA FERTILISATION ASSOCIÉE :
UNE APPROCHE
FILIÈRE STRUCTURÉE,
INNOVANTE ET
PERFORMANTE
AU SERVICE DES
PRODUCTIONS
AGRICOLES ET DE
LA SANTÉ DES SOLS**

La fertilisation associée est une approche au cœur des productions agricoles et de la santé des sols. **Elle repose sur le principe d'association des différentes matières et technologies fertilisantes** (minérales, organiques, biostimulants...) **en vue de rechercher des synergies visant à améliorer les performances agronomiques et environnementales.**

Au-delà de la recherche concernant les performances agronomiques, les entreprises de l'UNIFA ont choisi de **placer la fertilisation associée au centre de plusieurs grands enjeux de société : changement climatique, préservation des sols, limitation des pertes en nutriments, contribution à l'amélioration de la résilience économique des exploitations, développement de la souveraineté agricole et donc alimentaire.**

**ASSOCIER LES
FERTILISANTS POUR
LIMITER LES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX**

La fertilisation associée permet de démultiplier les leviers de lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en lien avec une culture. En effet, certains types de fertilisants disposent d'une capacité intrinsèque à réduire l'empreinte carbone. C'est le cas des amendements minéraux basiques grâce auxquels il est possible d'atteindre et de maintenir un pH agroclimatique des sols à 6,8 limitant l'émission de protoxyde d'azote après l'apport d'engrais azotés, qu'ils soient organiques ou minéraux.



**PROCESS DE
PRODUCTION,
INNOVATIONS,
INVESTISSEMENTS...
LES ENTREPRISES DE
L'UNIFA ASSOCIÉES
VERS UNE PRODUCTION
D'ENGRAIS BAS CARBONE**

D'ores et déjà, la plupart des sites de production de fertilisants en France et en Europe disposent d'une faible empreinte carbone. En effet, **les process développés pour certaines solutions de fertilisation relèvent de procédés faiblement énergivores et peu émetteurs de CO₂.** C'est notamment le cas des amendements minéraux basiques « crus » qui représentent 80% de la production totale d'amendements en France métropolitaine.

Les producteurs développent de plus en plus d'innovations technologiques pour réduire l'empreinte carbone de leur process industriel, comme les chaudières nécessaires au séchage des matières premières dont l'alimentation énergétique évolue vers la biomasse, l'énergie renouvelable ou bas carbone.

D'autres travaux de R&D ont permis de déployer des solutions innovantes à grande échelle. C'est notamment le cas pour la production d'ammonitrates qui a intégré la technologie catalytique réduisant les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) de plus de 99% et reconnue « Meilleure technique disponible »² au niveau européen.

Autre exemple de cette volonté de constante amélioration, le projet pilote qui devrait être mené dans un site de chaux vive situé dans les Hauts-de-France visant à capter, filtrer et liquéfier le carbone émis lors de la production. Cette technologie permettrait la captation de 600 000 tonnes de CO₂ à horizon 2030.

²Source INERIS : https://aida.ineris.fr/sites/aida/files/documents-bref/lvic_bref_1206_VF_0.pdf

LA FERTILISATION ASSOCIÉE, CATALYSEUR DE SOLUTIONS ET DE PRATIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES SOLS

Au-delà de favoriser la croissance des cultures, **la fertilisation associée permet aujourd'hui de participer activement à la structure des sols** (résistance à l'érosion, capacité d'absorption de l'eau) **et au microbiote racinaire.**

Autant de contributions qui, en plus de favoriser les productions agricoles, prennent soin des trois grandes composantes de la santé des sols (physique, chimique et biologique), tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

De fait, il existe bien des sols, des santés des sols et autant d'associations vertueuses de fertilisants pour les préserver.

LA FERTILISATION ASSOCIÉE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES RENDEMENTS

L'association de plusieurs solutions de fertilisation permet une optimisation du rendement à l'hectare grâce à une meilleure absorption des éléments nutritifs par la plante. En plus de contribuer à la résilience des exploitations agricoles, le développement des cultures garantit une production agricole essentielle à la souveraineté alimentaire de la France. Par ailleurs, **l'utilisation ciblée et l'association de plusieurs solutions de fertilisation permet de produire avec une meilleure efficacité, optimisant les quantités d'engrais apportées.**

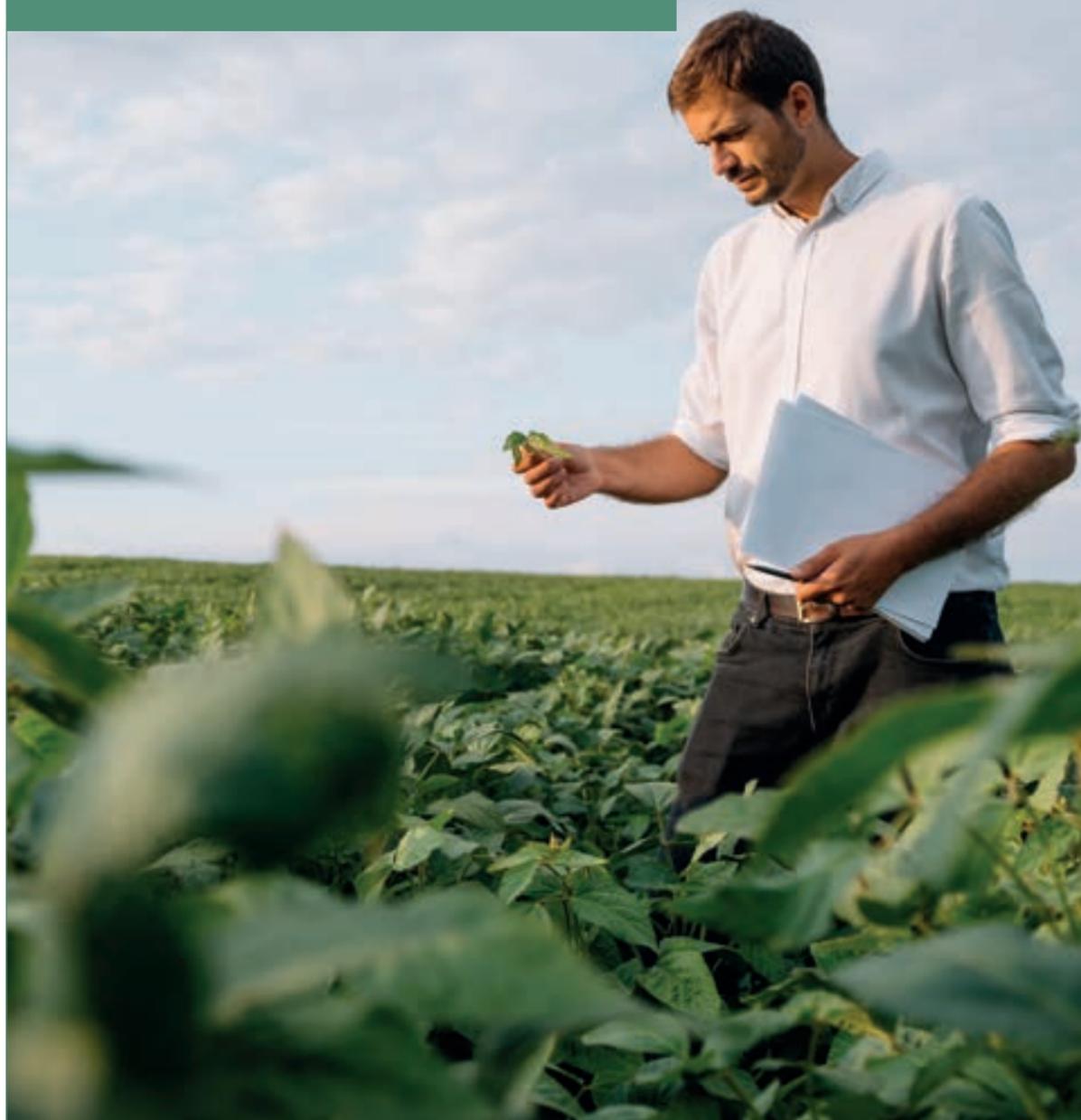
LA FERTILISATION ASSOCIÉE, PLUS QU'UNE APPROCHE CONCEPTUELLE, UNE VÉRITABLE DÉMARCHÉ CONCRÈTE DE PROGRÈS

Depuis 2022, l'UNIFA a initié des discussions avec les représentants agricoles sur l'élaboration de cette « stratégie filière » de fertilisation associée. En plus de permettre aux différents producteurs d'engrais d'échanger régulièrement et d'identifier des solutions de fertilisation partagées au service de la Ferme France, **cette approche s'appuie sur l'addition des savoir-faire des différents producteurs de matières fertilisantes et également de l'ensemble des acteurs de l'innovation de la filière agricole** (recherche publique, producteurs de semences, industriels de la santé des plantes, machinisme agricole, instituts techniques, agriculteurs...).

Des discussions et des projets de recherches avec les instituts techniques agricoles, l'INRAE, les organisations agricoles ainsi que tous les acteurs de l'innovation sont en cours.



Retour sur l'année passée et perspectives sur les défis futurs, les présidents des sections des différentes solutions de la fertilisation associée et leurs collaborateurs de l'UNIFA font le bilan de l'année écoulée et dressent les objectifs pour demain.



SECTION DES PRODUCTEURS D'ENGRAIS ORGANIQUES ET ORGANO-MINÉRAUX ÉLABORÉS



Éric Giovale
Président des producteurs
d'engrais organiques
et organo-minéraux élaborés

« Face à une concurrence déloyale exacerbée, il est temps d'imposer les mêmes règles à tous. »

« **P**ionniers de la fertilisation associée, les producteurs d'engrais organiques et organo-minéraux élaborés associent depuis longtemps matières organiques et minérales. En 2024, ils ont structuré cette démarche dans un document destiné aux acteurs agricoles, à publier en 2025. Ils défendent des pratiques agricoles responsables qui préservent la vie et la structure des sols. Or, les matières premières organiques sont de plus en plus détournées vers la production d'énergie subventionnée. Il est urgent que l'Europe soutienne les usages agricoles pour maintenir la fertilité des sols.

Parallèlement, nous avons mené d'importantes opérations en collaboration avec la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) pour protéger nos entreprises de la concurrence déloyale face à des produits importés non conformes relevés sur le terrain en signalant des actes de vente réalisés par des mandataires qui ne répondent pas aux mêmes règles que nos adhérents producteurs.

Sur ce sujet très sensible de l'accroissement d'une véritable concurrence déloyale, **nous entendons poursuivre et intensifier nos actions et soumettre au ministère de l'Agriculture plusieurs propositions visant à obliger les mandataires à se soumettre aux mêmes réglementations que les producteurs installés sur le territoire français** : garder pendant un an les échantillons des produits livrés sur le territoire, être titulaire d'une autorisation de stocker, de transporter, de transformer ou de faire transformer des sous-produits animaux et, finalement, qu'ils soient en mesure de fournir une revue documentaire complète. Enfin, pour les fabricants hors France, nous aimerions qu'ils aient l'obligation de déposer, auprès de l'UNIFA la liste des produits qu'ils envisagent de commercialiser en France, leur composition, les échantillons, les étiquettes, les fiches techniques, ainsi que les informations réglementaires, l'agrément sanitaire de l'entreprise dans leur pays d'origine. L'UNIFA pourra ainsi devenir référent et transférer un dossier détaillé à la DGCCRF et à la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture pour validation. »



Yosra Belaid
Chargée de mission Affaires
Réglementaires et Techniques
et référente de section

« Être le relais terrain pour servir les enjeux stratégiques des producteurs de fertilisants organiques et organo-minéraux élaborés de l'UNIFA. »

« **L**es chantiers marquants de 2024 se sont principalement orientés autour de la valorisation et de la défense des productions françaises d'engrais organiques et organo-minéraux élaborés. En effet, nous avons avec les producteurs rédigé plusieurs notes pour dénoncer les situations de non-conformité et pris des rendez-vous avec la DGCCRF pour mettre fin aux pratiques constatées. Plusieurs missions de long terme ont également pu avancer, comme le suivi des travaux de normalisation au BN FERTI (Bureau de Normalisation de la Fertilisation), tout comme le suivi des actualités et évolutions réglementaires concernant le Règlement Fertilisants UE 2019/1009 et la réglementation Agriculture Biologique.

Enfin, si je dois retenir un projet emblématique sur l'année 2024, j'évoque sans aucun doute le projet de communication autour des fertilisants organo-minéraux et organiques élaborés et leurs usages dans le cadre de la fertilisation associée, notamment la décarbonation, la santé des sols et la souveraineté alimentaire. »

SECTION DES PRODUCTEURS D'AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES



Luc Choriez
Président des producteurs
d'amendements minéraux
basiques

*«Préserver les carrières
en France et promouvoir
un ptt agroécologique.»*

« Les amendements minéraux basiques sont à la convergence des grands enjeux de 2024 que sont la fertilisation associée et la souveraineté, enjeux qui sont appelés à perdurer sur plusieurs années.

Concernant la souveraineté des amendements, il est essentiel de préserver ce qui fournit la matière première, à savoir les carrières calcaires. **En France, nous avons la chance de disposer d'un parc de carrières d'extraction et d'un véritable savoir-faire de transformation. La conservation de l'un comme de l'autre est un essentiel pour fournir l'agriculture française en amendements minéraux basiques.**

Concernant la fertilisation associée, je dirais que les producteurs d'amendements minéraux basiques sont au cœur de cette approche. En effet, **la maîtrise du pH des sols est un inconditionnel pour assurer les rendements et diminuer les émissions de protoxyde d'azote.** De fait, la notion d'associations des solutions pour produire plus tout en impactant moins est au centre de nos préoccupations.

Par ailleurs, l'enjeu stratégique de souveraineté de la France en protéines, en comparaison d'une situation actuelle où elle importe majoritairement du soja, impose d'accroître la production de légumineuses qui nécessite des pH minimum à 7 et donc un apport d'amendements indispensables pour assurer une production à l'hectare satisfaisante.

Enfin, je tiens à revenir sur le rôle des amendements minéraux basiques qui permettent de limiter l'absorption des métaux lourds par les plantes tout en optimisant celui des nutriments apportés dans le sol. Ainsi, l'association des différentes solutions de fertilisation se montre vertueuse, efficiente et préservatrice de la santé des sols. »



Yosra Belaid
Chargée de mission Affaires
Réglementaires et Techniques
et référente de section

*«Faire connaître les vertus
d'un ptt agroécologique sur
l'ensemble du territoire.»*

« Plusieurs études démontrent aujourd'hui qu'un pH des sols de 6,8 permet à la fois de diminuer l'impact carbone des engrais azotés et d'augmenter la production. Pourtant, nous savons que plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles en France ne disposent pas de ce pH idéal que les amendements minéraux basiques permettent d'apporter.

C'est pourquoi, j'ai notamment accompagné les producteurs d'amendement pour poser les bases techniques visant à dresser une cartographie du pH des sols en France. »

SECTION DES PRODUCTEURS D'ENGRAIS MINÉRAUX AZOTÉS



Renaud Bernardi
Président des producteurs
d'engrais minéraux azotés

*«Fertilisation associée
et bas carbone :
un soutien indispensable et
un engagement collectif.»*

« Avec la période d'incertitude géopolitique qui s'est poursuivie en 2024, plus que jamais la protection et la préservation des sites de production d'engrais sur le territoire national représente la seule solution pour assurer une véritable souveraineté alimentaire.

Concernant la section des engrais minéraux azotés, nous avons participé activement à la demande de mise en place de tarifs douaniers pour les importations de fertilisants russes qui représentent une très forte menace pour le tissu industriel européen et français des fertilisants.

Par ailleurs, **les producteurs européens et français fournissent les produits azotés ayant la plus faible empreinte carbone au monde. Ils sont engagés dans une transition pour atteindre la neutralité carbone de leurs installations qui nécessite investissements et recherche. Pour ce faire, un éclaircissement réglementaire et financier de l'État est nécessaire.** De plus, l'accès à un coût de l'énergie compétitif est un élément indispensable de la production d'engrais, tant il est central et stratégique dans la politique exportatrice de la Russie.

Concernant la fertilisation associée, un grand pas a été effectué en 2024, puisque cette démarche est devenue un véritable objet de cohésion au sein de l'UNIFA.

Désormais portée à la connaissance des professionnels agricoles qui en reconnaissent la pertinence, la fertilisation associée est devenue d'autant plus indispensable qu'elle mobilise toutes les solutions fertilisantes pour répondre aux besoins de toutes les agricultures. »



Florence Nys
Déléguée générale
de l'UNIFA

*«Souligner la véritable différence
des engrais azotés produits en France
et en Europe.»*

« Durant l'année 2024, nous avons œuvré à démontrer que les engrais azotés produits sur le territoire présentaient de nombreuses vertus en comparaison des produits extraeuropéens importés, notamment en matière de compétitivité et d'efficacité agronomique.

Parce que notre industrie française et européenne des engrais tient à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, nous avons été à l'initiative du lancement d'une étude importante concernant les émissions de protoxyde d'azote et d'ammoniaque à laquelle nous avons associé l'ensemble des producteurs d'engrais minéraux et organiques. Au-delà de cette volonté de produire des engrais azotés toujours plus efficaces, l'ambition commune des producteurs d'engrais azotés est la préservation d'un tissu industriel indispensable à notre pays qui est parmi les plus avancés en termes de vertu environnementale et d'efficacité au service des agriculteurs. »

SECTION DES PRODUCTEURS D'ENGRAIS SIMPLES ET COMPOSÉS



Jacques Fourmanoir
Président des producteurs
d'engrais simples et composés

« Nous représentons un tissu industriel de proximité indispensable à la souveraineté agricole. »

« **A** lors que les importations massives d'engrais russes affluent en Europe, engendrées par un accès aux matières premières et un prix du gaz défavorisant les entreprises installées en France, il est nécessaire de rappeler que si nous sommes au service de l'agriculture, nous constituons aussi un tissu industriel de proximité permettant de produire des solutions adaptées aux terroirs et aux cultures spécifiques de chaque région. **Aujourd'hui, ce tissu industriel se retrouve extrêmement fragilisé. C'est pourquoi, nous avons été à l'initiative de différentes actions pour instaurer des taxes et droits de douane à l'échelon européen sur les engrais importés de Russie.**

Cette situation ne doit néanmoins pas nous décourager à œuvrer activement pour faire émerger une nouvelle solution : la fertilisation associée. Cette démarche est intrinsèquement ancrée au sein notre section, car nous avons bien conscience qu'une solution seule ne suffit pas et que celles proposées par d'autres producteurs ne sont pas concurrentes, mais alliées.

Cette démarche en développement s'impose de plus en plus comme notre planche de salut face à une concurrence de produits moins-disant et pour assurer une souveraineté agricole à la France, une indépendance alimentaire à tous les Français.

Enfin, **la fertilisation associée nous a permis de travailler tous ensemble et d'installer l'UNIFA comme véritable détenteur du savoir concernant les engrais.** De plus en plus, notre organisation professionnelle peut largement partager ses expertises avec l'ensemble des instances nationales, européennes et internationales. »



Gildas Cotten
Responsable Agriculture
et Environnement
et référent de section

« Défendre les entreprises productrices et partager l'expertise UNIFA auprès des instances. »

« **M** on rôle est double au sein de l'UNIFA : d'une part, référent pour la section des producteurs d'engrais simples et composés et responsable de la Commission Agriculture & Environnement.

Concernant la section, l'année 2024 a été celle de la lutte contre les importations et la concurrence déloyale des engrais russes. Face à cette menace sévère, les entreprises nationales avec la section se sont mobilisées pour porter un état des lieux de la situation de ces importations auprès des parties prenantes. Nous avons également rencontré les services du ministère des Affaires étrangères afin d'obtenir des évolutions significatives.

Par ailleurs, la santé des sols est un autre axe important des travaux de la section. Elle s'est ainsi préoccupée des enjeux liés au projet de directive européenne sur "la surveillance des sols" en promouvant auprès des eurodéputés et du gouvernement l'utilisation d'indicateurs pertinents définis au niveau national.

Nous poursuivons aussi une démarche d'actualisation des données issues des analyses de terre pour un meilleur suivi de la santé des sols. Enfin, nous avons également participé aux travaux du COMIFER sur l'utilisation raisonnée du phosphate. »

SECTION DES PRODUCTEURS DE BIOSTIMULANTS DE LA PLANTE ET DU SOL



Jean-François Ducret
Président des producteurs
de biostimulants de la plante
et du sol

« Libérer l'innovation des producteurs de biostimulants et construire notre différence pour l'avenir. »

« **S** i la souveraineté alimentaire est aujourd'hui un inconditionnel politique, il n'en est pas de même pour la sécurisation de l'approvisionnement de nos fertilisants. Néanmoins, il est essentiel de démontrer l'apport de toutes les solutions de fertilisation au service d'une agriculture souveraine. Même si les biostimulants sont un marché en devenir, ils contribuent à l'accroissement significatif de la biomasse produite grâce à une meilleure utilisation des nutriments et apportent donc leur pierre à l'édifice de l'indépendance agricole française.

Aujourd'hui, **le savoir-faire, l'innovation et la créativité des acteurs européens et français du secteur des biostimulants sont notables, mais nécessitent de lever plusieurs freins réglementaires importants en comparaison d'autres pays qui permettent un meilleur développement.**

À l'UNIFA, nous avons développé la démarche de fertilisation associée qui permet un vrai dialogue avec les agriculteurs. Désormais, nous devons positionner cette approche comme une garantie de résultat et non pas une simple mise en place de moyens. Nous travaillons donc, toutes sections confondues, à en renforcer la lisibilité, tant auprès des pouvoirs publics que des professionnels de l'agriculture, car nous sommes convaincus qu'elle sera notre différence pour l'avenir. »



Florence Catrycke
Directrice Réglementation
et Normalisation
et référente de section

« Instaurer un cadre propice au développement des biostimulants et renforcer la vigilance face aux non-conformités. »

« **A** la fois chargée de suivre la section biostimulants et de mener les dossiers transverses de réglementation et normalisation, je dispose d'un regard permettant d'évaluer les évolutions nécessaires au secteur.

Concernant le marché des biostimulants, nous menons un travail sur deux fronts. Tout d'abord, faire connaître et reconnaître leur contribution à l'agriculture avec la préparation d'une série de podcasts et de newsletters. Puis promouvoir leur déploiement dans les itinéraires techniques des systèmes agricoles par des méthodes reconnues d'évaluation de leur efficacité agronomique afin de démontrer toute leur utilité dans la fertilisation associée.

Nous avons également mené une étude sur le poids économique des biostimulants. À date, le marché français s'établit à environ 45 millions d'euros et les entreprises productrices de biostimulants adhérant à l'UNIFA en représentent 70%.

Actuellement, la réglementation européenne et le système français des Autorisations de Mise sur le Marché se révèlent extrêmement contraignants pour ces produits, tant en termes d'exigences que de coûts. Des entreprises préfèrent quitter le marché européen pour gagner des pays qui évaluent d'abord l'efficacité agronomique et réglementent ensuite, à l'image de l'Australie. Un travail de simplification de la réglementation pour accompagner l'émergence de produits de biostimulation est donc nécessaire au risque de perdre des entreprises et des talents qui seront les composants essentiels de la fertilisation associée de demain. »



Janvier 2024

DISTORSION DE CONCURRENCE ET MOBILISATION DE LA PROFESSION "MATIÈRES FERTILISANTES ET SUPPORTS DE CULTURE"

L'UNIFA a coordonné la signature d'un courrier commun à l'attention de la Direction générale de l'Alimentation pour exprimer avec l'ensemble des professionnels les inquiétudes face à la complexification du projet français de réglementation "socle commun" et dénonce une distorsion de concurrence vis-à-vis des autres États membres.

Rencontre avec le cabinet du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur le projet de réglementation « socle commun » encadrant l'innocuité et l'efficacité des matières fertilisantes et des supports de culture pour alerter sur la complexité de cette réglementation pour les agriculteurs et les producteurs de fertilisants. Lors de cette réunion, l'UNIFA a également présenté les conséquences du rapport de la mission interministérielle sur l'ammonitrate haut dosage en insistant sur les impacts pour la filière. Ont également été abordés les dispositions du projet de loi d'orientation agricole et les engagements du secteur sur la production d'engrais bas carbone dans le cadre de la stratégie nationale sur l'hydrogène.

Février 2024

MOBILISATION FACE AUX IMPORTATIONS MASSIVES D'ENGRAIS EN PROVENANCE DE RUSSIE

Les fabricants français d'engrais tirent la sonnette d'alarme. Dans ce cadre, 4 entreprises ont sensibilisé les députés et sénateurs des circonscriptions accueillant leurs usines. Ces rencontres et échanges ont permis d'expliquer la situation et l'impact de cette concurrence déloyale. Ces dialogues ont montré une adhésion des parlementaires sur l'importance de préserver le tissu industriel des producteurs d'engrais.



SUIVI DES SOLS : DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC DES DÉPUTÉS EUROPÉENS

Dans le cadre des discussions sur la directive européenne relative au "Suivi des sols", l'UNIFA a engagé un dialogue constructif avec plusieurs députés européens français. Cette démarche visait à exprimer des réserves quant à l'éventualité d'introduire, au niveau européen, une norme unique encadrant les teneurs en phosphate disponibles dans les sols. Une telle mesure aurait pu se révéler peu adaptée aux réalités agronomiques locales et aux spécificités méthodologiques. Le Parlement européen a finalement adopté une position qui ne retient pas cette proposition.

PARTICIPATION AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2024

L'UNIFA porte auprès de la profession agricole sa démarche de "fertilisation associée" lors d'un débat sur le thème « *La fertilisation associée, une solution pour répondre aux enjeux des agriculteurs ?* », organisé avec #agridemain et réunissant Walid Saadé, président de Compo Expert, Delphine Guey, présidente de l'UNIFA, Christian Huyghe, directeur scientifique agriculture à l'INRAE, Antoine Pissier, président de la Fédération du négoce agricole, Céline Duroc, directrice de l'Association générale des producteurs de blé, David Guy, gérant de Sky Agriculture, Claude Ménara, maïsiculteur, Claude Petitguyot, éleveur et François Arnoux, céréalier.

#agri
demain



Mars 2024

CONSULTATION DE L'UNIFA SUR L'ÉVALUATION DE LA DIRECTIVE NITRATE

La Commission européenne a consulté plusieurs acteurs, dont l'UNIFA, pour évaluer l'efficacité de la directive sur la maîtrise des pollutions et sur l'utilité d'une révision pour en améliorer la performance. L'UNIFA, en lien avec ses partenaires européens, a répondu à cette consultation en recommandant de maintenir en l'état la directive.

IMPORTATIONS MASSIVES D'ENGRAIS EN PROVENANCE DE RUSSIE

L'UNIFA a rencontré le service de la diplomatie économique du ministère des Affaires étrangères pour partager les enjeux liés aux importations de Russie et la compréhension des sanctions envisagées au niveau européen. Un échange fructueux faisant suite aux contacts initiés par les services de l'UNIFA pour veiller et évaluer cette menace significative.



Avril 2024

UNE MOBILISATION CONTRE LES IMPORTATIONS D'ENGRAIS RUSSES QUI NE FAIBLIT PAS

avec la poursuite de rencontres avec des parlementaires français et européens.

AUDITION PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE VISANT À ÉTABLIR LES RAISONS DE LA PERTE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA FRANCE

L'UNIFA a exposé les fragilités structurelles de la filière française des engrais. Elle a souligné la dépendance croissante de la France aux importations, conséquence du recul de la production nationale sous l'effet de coûts énergétiques élevés et d'une surtransposition réglementaire notamment. L'UNIFA a appelé à un engagement fort des pouvoirs publics pour accompagner la transition industrielle, en soutenant les investissements dans la décarbonation et l'innovation agronomique. Elle a également insisté sur l'importance de la fertilisation associée comme levier de durabilité. L'audition a rappelé que la souveraineté alimentaire repose, en amont, sur une souveraineté industrielle pleinement consolidée.

RENCONTRE AVEC LE CABINET DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE POUR ÉCHANGER SUR LE PROJET DE PLAN DE SOUVERAINETÉ ENGRAIS

Au cours de cet entretien, plusieurs sujets stratégiques ont été évoqués : la compétitivité des entreprises de la fertilisation dans un contexte d'accroissement des importations d'engrais en provenance de Russie, ou encore la concurrence déloyale des produits de la fertilisation organique et organo-minérale. Par ailleurs, l'UNIFA a également défendu un nécessaire soutien aux agriculteurs pour mener la transition vers des engrais bas carbone. Enfin, le sujet de la réduction des surtranspositions françaises aux règlements européens a également été au cœur des discussions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIFA VALIDE LE LANCEMENT DE L'ÉTUDE VOLATN, EN PARTENARIAT AVEC L'INRAE

Cette étude a pour objectif de produire des données scientifiques permettant de quantifier, en conditions contrôlées de laboratoire, les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) et d'ammoniac (NH₃) associées à 16 formes distinctes d'engrais azotés. Les résultats attendus ne visent pas à représenter directement les émissions observées en conditions agricoles réelles. Toutefois, ces données expérimentales pourront être mobilisées dans le cadre des inventaires d'émissions. Cette initiative repose sur l'expertise scientifique et technique reconnue de l'INRAE en matière de mesure des émissions et s'inscrit dans la dynamique d'amélioration des connaissances.



Mai 2024

INAUGURATION ET MISE EN SERVICE DU SITE NOVUS LE 14 MAI

NOVUS, première installation industrielle française de recyclage des big-bags et emballages souples d'engrais, unique en Europe, permet aux professionnels de la fertilisation de répondre aux enjeux réglementaires et environnementaux tout en valorisant leur engagement dans l'économie circulaire. NOVUS sécurise la gestion des déchets d'emballage plastiques agricoles en France et incarne une innovation industrielle au service d'une fertilisation durable. Grâce à l'implication de l'UNIFA, tant financière que logistique, ce projet renforce une filière de collecte de ses emballages performante et responsable.



PARTICIPATION À LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ÉVALUATION DE LA DIRECTIVE NITRATE

La Commission européenne a lancé une consultation sur les engrais azotés de récupération (RENURE), issus du traitement des effluents d'élevage et présentant un comportement comparable aux engrais azotés minéraux. L'UNIFA soutient les démarches d'économie circulaire et d'innovation liées à l'élevage. Toutefois, elle demande que l'usage des RENURE ne conduise ni à un relâchement des exigences environnementales, ni à une moindre qualité des effluents transformés. Elle recommande également de limiter cette reconnaissance aux produits réellement assimilables à des engrais minéraux, tout en maintenant le plafond de 170 kg N/ha pour l'azote d'origine organique.

Juin 2024

L'UNIFA APPORTE SON EXPERTISE À L'ÉTUDE SUR LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU MARCHÉ DES ENGRAIS MINÉRAUX³ DANS LA SITUATION SPÉCIFIQUE DES FILIÈRES GRANDES CULTURES DIRIGÉE PAR FRANCEAGRIMER

L'étude présente un panorama du fonctionnement et des équilibres des marchés des engrais minéraux dans le monde, dans l'Union européenne et en France, ainsi que les forces et faiblesses de l'industrie nationale des fertilisants face aux enjeux de souveraineté et de compétitivité. Cette étude, éclairante pour les agriculteurs, a fait l'objet d'un webinaire de restitution auprès des membres de l'UNIFA.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNIFA LE 12 JUIN 2024 AVEC LE LANCEMENT DE L'APPROCHE FILIÈRE SUR LA FERTILISATION ASSOCIÉE

Autour de trois leviers essentiels : la décarbonation et la santé des sols, l'engagement pour répondre aux grands défis sociétaux (changement climatique, souveraineté alimentaire, préservation des sols), la valorisation d'un maillage industriel de proximité. Désormais, cette démarche est régulièrement partagée avec les acteurs du monde agricole lors de rencontres, d'événements et d'échanges.

PARTICIPATION DE L'UNIFA À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DES PEINTURES, ENCRE, COLLES, COULEURS ET RÉSINES (FIPEC) ET À LA TABLE RONDE SUR LE THÈME « DURABILITÉ ET RARÉFACTION DES MATIÈRES PREMIÈRES : QUELLE PLACE POUR LA CHIMIE DE FORMULATION ? »

L'intervention de Delphine Guey, Présidente de l'UNIFA, a notamment porté sur l'innovation pour produire des solutions à haute valeur ajoutée, toujours plus efficaces et vertueuses, la diversification des approvisionnements, le développement des matières premières recyclées ou encore l'efficacité énergétique et la décarbonation des sites de production.



Septembre 2024

CONTRIBUTION AU PROJET DE RAPPORT « POUR UNE AGRICULTURE BAS CARBONE, RÉSILIENTE ET PROSPÈRE »⁴ DU SHIFT PROJECT, THINK TANK ANIMÉ PAR JEAN-MARC JANCOVICI

L'UNIFA a souhaité transmettre à cette organisation sa vision de la fertilisation associée et réaffirmer l'utilité de tous les fertilisants minéraux et organiques, organo-minéraux, amendements minéraux basiques, ainsi que les biostimulants. Une expérience constructive qui a permis d'apporter une approche fondée sur l'expérience du terrain et la connaissance des problématiques agricoles afin de dialoguer avec les différentes parties prenantes qui étudient les leviers de décarbonation.

ÉTUDE DE LA COMPARAISON TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES PRINCIPALES FORMES D'ENGRAIS AZOTÉS MINÉRAUX SUR GRANDES CULTURES AU REGARD DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC

L'UNIFA a mis à jour le résumé de cette étude réalisée en 2020, en mettant à disposition des données économiques actualisées pour prendre en compte les dernières campagnes de 2020 à 2023 qui ont connu de forte fluctuation de prix des cultures et des engrais.

Octobre 2024

CONTRIBUTION DE L'UNIFA À LA CONSULTATION DU SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Contribution de l'UNIFA à la consultation du Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour amender le questionnaire de l'enquête pratiques culturales 2025. L'enjeu est d'enquêter les biostimulants séparément des produits phytosanitaires ou de biocontrôle.

APPORTS AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES ACTES DÉLÉGUÉS PUBLIÉS DANS LE CADRE DE LA RUE 2019/1009

L'UNIFA a porté ses commentaires auprès de la Commission européenne sur les actes délégués publiés dans le cadre de la RUE 2019/1009 concernant les polymères non nutritifs et notamment les exigences de biodégradabilité applicables aux microplastiques pour les engrais enrobés. Si l'UNIFA accueille favorablement ces actes délégués et le décalage de la date d'application au 17 octobre 2028 pour permettre aux producteurs de s'adapter, elle se pose cependant des questions sur la pertinence de l'introduction d'une exigence d'application des engrais enrobés à une distance d'au moins 3 mètres des masses d'eau de surface.

ADHÉSION DE L'UNIFA AU GROUPE MONDE RURAL DANS LE PROLONGEMENT DE SON ENGAGEMENT EN 2022 EN TANT QUE COSIGNATAIRE DU MANIFESTE POUR DES RURALITÉS VIVANTES

Composé de représentants socio-économiques, associatifs et élus, le Groupe Monde Rural est une instance de concertation et de proposition sur toute question concernant la ruralité. Il vise à faire connaître les atouts et besoins des territoires ruraux. Il promeut l'identité du monde rural, veille à sa prise en compte dans les politiques publiques, s'engage pour la reconnaissance de ses valeurs, veille à l'égalité des conditions de vie de ses habitants, au développement de son économie et à l'acceptation de ses projets. L'UNIFA a répondu positivement à la proposition d'adhérer à ce groupe afin de participer notamment à l'élaboration de propositions permettant d'intégrer et de faire valoir les atouts des acteurs économiques du monde rural que nous représentons.



³https://www.franceagrimer.fr/content/download/74960/document/ETU-MUL-Engrais_mineraux_et_grandes_cultures_2024.pdf

⁴<https://theshiftproject.org/publications/agriculture-bas-carbone-resiliente-prospere/>

Novembre 2024

S'INVESTIR DANS L'INNOVATION DE LA FERTILISATION DE DEMAIN

L'UNIFA et 7 de ses adhérents producteurs de biostimulants (Haifa, Fertiberia, Olmix, Axioma, OvinAlp, Acadian Seaplants, Timac Agro) représentent depuis 2023 les acteurs économiques au sein du collège des producteurs de l'Association Biocontrôle et Biostimulants pour l'Agroécologie (ABBA).

LA CRE CONSULTE L'UNIFA

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), autorité administrative indépendante en charge du bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France, a consulté l'UNIFA pour comprendre les enjeux énergétiques de notre filière et faire un état des lieux de l'avancement des stratégies de décarbonation de certaines industries. L'UNIFA a pu expliquer et présenter les technologies déployées pour la décarbonation des sites de production et également montrer pourquoi le coût de l'énergie est crucial pour être compétitif sur les marchés mondiaux.

DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DE LA DIRECTIVE FIXANT LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES, L'UNIFA S'EST MOBILISÉE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU SECTEUR

Cette directive fixe notamment des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 en matière de réduction des émissions d'ammoniac, ciblant principalement les fertilisants issus de l'élevage. Les objectifs fixés en 2030 étant déjà atteints, l'UNIFA a pris part à la consultation lancée par la Commission européenne afin de souligner l'importance de garantir la bonne mise en œuvre de la directive actuelle, plutôt que d'imposer de nouvelles contraintes supplémentaires aux États membres et aux acteurs économiques déjà engagés dans des démarches efficaces.

Décembre 2024

DÉCARBONATION ET STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)

L'UNIFA a répondu à la consultation nationale sur les orientations de la décarbonation lancée en novembre 2024. Le contenu de cette consultation reprend les orientations préparées par les travaux du gouvernement sur la planification écologique. Par ce cahier d'acteurs, l'UNIFA a démontré l'importance du secteur des fertilisants dans la décarbonation - au travers de la fertilisation associée notamment - mais aussi la nécessité d'assurer sa compétitivité et sa contribution à la souveraineté alimentaire française et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Dans le cadre de la loi Climat et résilience, à la demande du ministère de la Transition écologique, l'UNIFA a contribué au rapport "État de l'art de l'utilisation des engrais dans les JEVI" sur les impacts de l'interdiction pour les professionnels, en collaboration avec l'Association des Personnels d'Entretien des Terrains de Golf (AGREF). Ce rapport, finalisé en décembre 2024, reprend les positions du groupe de travail de l'UNIFA sur l'absence de définition stricte du terme « engrais de synthèse » et le maintien de l'autorisation d'usage, dans les JEVI, d'engrais à libération lente ou contrôlée, circulaires ou innovants à faible empreinte carbone.

L'UNIFA L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION DES PLANTES ET DE LA SANTÉ DES SOLS



Florence Nys
Déléguée générale
de l'UNIFA

« L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) représente les entreprises engagées dans la nutrition des plantes et la santé des sols. Avec 33 entreprises membres produisant des fertilisants et des amendements minéraux, organo-minéraux, organiques élaborés, ainsi que des biostimulants, l'UNIFA incarne l'organisation professionnelle française officiellement reconnue pour ce secteur stratégique. Elle mobilise une expertise sur les enjeux complexes de la fertilisation, au service d'une agriculture performante, durable au service de la souveraineté alimentaire.

Acteurs de l'amont agricole, les membres de l'UNIFA partagent une vision commune fondée sur l'efficacité agronomique, l'innocuité des produits, et l'alignement avec les attentes sociétales. Cette approche globale s'inscrit dans la recherche d'une autonomie stratégique renforcée pour les productions françaises et européennes.

L'UNIFA est en lien étroit avec deux structures qu'elle préside : SOVEEA (Société de Valorisation des Écoactions des Engrais et Amendements) et l'ANPEA (Association Nationale Professionnelle des Engrais et Amendements). SOVEEA porte une ambition forte en matière d'économie circulaire et de responsabilité environnementale, en structurant des dispositifs collectifs de gestion et de valorisation des emballages des produits de la fertilisation. L'ANPEA, pour sa part, constitue un socle technique et réglementaire pour la profession. Elle héberge notamment le Bureau de normalisation de la fertilisation (BN Ferti), agréé par le ministère chargé de l'Industrie et opérant sous délégation de l'AFNOR.

Cette dynamique intégrée confère à l'UNIFA et aux structures qu'elle préside une position de leader capable d'anticiper les enjeux émergents, d'en structurer les réponses collectives, et d'inscrire la fertilisation associée comme une véritable démarche de filière performante, innovante et fédératrice. »

LES MISSIONS DE L'UNIFA

- 1.** L'expression collective des besoins et des positions de ses membres
- 2.** La participation, auprès des pouvoirs publics, aux débats qui concernent la nutrition des plantes et la santé des sols, en étant force de proposition
- 3.** La promotion et la valorisation de la nutrition des plantes, dans le respect de l'environnement et de la santé, et en soutien de la montée en qualité et en compétitivité de l'agriculture française

L'ORGANISATION ET LES INSTANCES

- **Assemblée générale**
ouverte à tous les adhérents
- **Conseil d'administration de 12 membres**
représentant la diversité des métiers
- **Bureau de 7 membres élus pour 3 ans**
Président, Vice-Président, Trésorier et Présidents de section

UNE ÉQUIPE DE 7 PERMANENTS

AUX COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES



Florence Nys
Déléguée générale



Christine Macaire
Assistante de direction
Responsable Qualité



Valérie Sené
Directrice Affaires
Publiques et
Communication



Julian Osorio
Chargé d'enquêtes
statistiques



Florence Catrycke
Directrice
Réglementation et
Normalisation

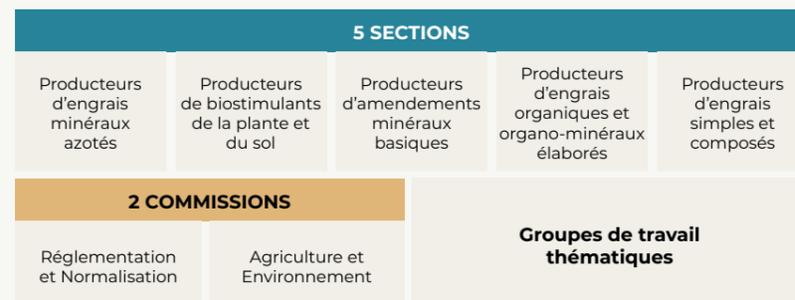


Gildas Cotten
Responsable Agriculture
et Environnement



Yosra Belaid
Chargée de mission
Affaires Règlementaires
et Techniques

TRAVAUX EN GROUPE



STATISTIQUES OFFICIELLES UNE RESPONSABILITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT

L'UNIFA bénéficie d'une reconnaissance officielle de la part des pouvoirs publics qui témoigne de sa crédibilité en tant que représentante légitime du secteur. Par délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, elle produit les statistiques officielles de livraison d'engrais en France métropolitaine. Ces données exhaustives constituent la base de référence nationale de la statistique de livraison d'engrais minéraux et sont essentielles à de nombreux usages publics : elles alimentent notamment les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques réalisés par le CITEPA, ainsi que les bilans des programmes d'action régionaux dans le cadre de la directive nitrates.

Les services de l'UNIFA sont certifiés Quali'OP depuis 2013 confirmant ainsi l'engagement constant de l'équipe dans un haut niveau de service et de compétences, au cœur de leur savoir-faire.

L'UNIFA est également à l'origine de la création en 2012 du Bureau de Normalisation (BN Ferti) du secteur et offre à ses membres l'opportunité d'être acteurs de la production des normes françaises de la fertilisation.

« L'UNIFA est l'organisme de référence chargé de collecter les données concernant la livraison d'engrais en France Métropolitaine pour le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. À ce titre, il bénéficie d'un label de conformité renouvelable tous les 5 ans délivré par le Centre National de l'Information Statistique (CNIS). En 2024, nous avons initié le renouvellement de ce label et poursuivons donc la mission d'assurer pour le service public, la seule enquête reconnue sur notre secteur.

Mon travail au quotidien est de piloter cette enquête qui revêt un caractère d'importance quant à son utilisation. Elle est transmise au ministère de l'Agriculture et aux instances internationales comme la FAO. À date, cette étude concerne les engrais minéraux et organo-minéraux pour une utilisation agricole, complétée par une autre enquête pour les amendements minéraux basiques. Afin de suivre fidèlement l'évolution de l'ensemble des éléments nutritifs utilisés au cours de l'année, nous encourageons vivement l'intégration, au sein de l'enquête confiée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à l'UNIFA, des autres produits de la fertilisation, comme les fertilisants organiques et les biostimulants.

Une telle évolution permettrait de disposer d'une collecte de données exhaustive, plus représentative des pratiques actuelles de notre secteur.»

Julian Osorio
Chargé d'enquêtes
statistiques

L'UNIFA PIONNIÈRE DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES D'ENGRAIS AVEC SOVEEA

L'UNIFA est à l'origine de la création de SOVEEA (Société de Valorisation des Eco-actions des engrais et d'Amendements), qui est un éco-organisme créé en 2007 pour organiser la collecte et le recyclage des emballages usagés des acteurs de la filière fertilisation et des metteurs en marché des produits de la fertilisation.

« Pour SOVEEA, 2024 fut une année de concrétisations majeures. Tout d'abord avec la mise en service de NOVUS, seule unité de recyclage européenne à pouvoir recycler et trier les polymères issus des big-bags agricoles afin de les réinjecter sur le marché des matières premières.

Le projet a débuté en 2018 avec une forte difficulté à recycler les big-bags et près d'un an de collecte en stock et en souffrance de traitement. Dès 2020 et alors qu'il devenait urgent et stratégique de relocaliser des unités de recyclage en France, l'ensemble des acteurs de la filière ont travaillé pour obtenir les autorisations, le terrain, la maîtrise industrielle et l'installation du parc de machines.

À date, le marché total du big-bag en France est évalué à 30 000 tonnes et près d'un tiers est issu de l'agriculture. C'est pourquoi, la filière des engrais est allée au-delà de son rôle de collecte et de fourniture de la matière première en investissant 1 million d'euros sur cette nouvelle unité de recyclage. Grâce à un système de collecte performant auprès des agriculteurs reposant sur 6 000 points de collecte capables de recueillir 95% des big-bags mis sur le marché agricole, la filière est aujourd'hui la seule à recycler ses big-bags. Actuellement, NOVUS est un véritable prototype et suit son parcours de montée en cadence avec pour objectif un recyclage intégral à court terme.

L'autre concrétisation pour SOVEEA en 2024 a été le lancement de MesDonnéesFerti, un outil unique qui permet de faciliter la transmission d'informations entre les metteurs en marché et la distribution d'engrais. Quelques mois après son ouverture, ce dispositif qui permet de faciliter la connaissance de chaque produit et de la logistique en lien, réunit 14 metteurs en marché et 8 distributeurs - principalement des centrales d'achat - et poursuit son développement pour agréger rapidement une grande majorité des acteurs du marché.»



François Deltour
Directeur général de SOVEEA

	ENGRAIS MINÉRAUX	ENGRAIS ORGANO-MINÉRAUX	ENGRAIS ET AMÉNDEMENTS ORGANIQUES	AMÉNDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES	BIOSTIMULANTS
ACTION	Nutrition des plantes	Nutrition des plantes et des sols	Nutrition des plantes et des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Agit sur une moindre acidification des sols (augmentation du pH) • Agit sur la vitalité des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Agit sur la rhizosphère • Meilleure résistance aux stress abiotiques (sécheresse ou asphyxie racinaire, carence...) • Stimulation du système racinaire • Meilleure efficacité nutritionnelle
NOMBRE D'ENTREPRISES UNIFA CONCERNÉES	15	9	8	9	17
ÉLÉMENTS NUTRITIFS	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Azote, Phosphore, Potassium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments, Carbone	Calcium, Magnésium	Dans le cas de biostimulants associés avec des engrais Azote, Phosphore, Potassium, Calcium, Magnésium, Soufre, Oligo-éléments
TYPLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais azotés (Ammonitrates, Urée, Solutions azotées) • Engrais phosphatés (phosphate naturel, superphosphate) • Engrais potassiques (chlorure de potassium, sulfate de potassium) • Engrais composés NP, NK, PK et NPK 	Engrais composés organo-minéraux NPK	Engrais composés NPK élaborés avec les : <ul style="list-style-type: none"> • Effluents d'élevage • Coproduits de filières agro-industrielles • Matières végétales et composts 	<ul style="list-style-type: none"> • Carbonates • Chaux vive calcique • Chaux vive magnésienne • Dolomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Substances et mélanges à base de matières vierges • Parties de végétaux ou extraits de végétaux non traités • Micro-organismes
LOGISTIQUE	Sociétés de transport intermédiaires				
DÉBOUCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs

LES 33 ADHÉRENTS DE L'UNIFA

ACADIAN PLANT HEALTH
30 Brown Avenue
Dartmouth, Nova Scotia
CANADA
B3B 1X8
acadianseaplants.ca

AXIOMA BIOLOGICALS
8 boulevard Voltaire
19100 Brive la Gaillarde
axioma-France.com

LAT NITROGEN FRANCE
Tour Ciel
20 ter, rue de Bezons
92400 Courbevoie
lat-nitrogen.com

CHAUX SAINT PIERRE
Groupe PIGEON
2 La Guérinière
35370 Argentré du Plessis
groupe-pigeon.com

CIE DES ENGRAIS DE LONGUEUIL
21 rue de la Ruelette
Bois d'Ageux
60126 Longueuil-Sainte-Marie

COMPO EXPERT
120 rue Jean Jaurès
92300 Levallois-Perret
compo-expert.com

CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE SAS
3 rond point des Saules
Immeuble le Renaissance
78280 Guyancourt
corteva.com

FERTEMIS
Groupe ELIARD SPCP
9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
fertemis.fr

FERTIBERIA FRANCE SAS
8 route du Camp
77950 Montereau-sur-le Jard
fertiberia-France.fr

FERTINAGRO
1935 route de la Gare
40290 Misson
fertinagro.com

FRAYSSINET
La Mothe
81240 Rouairoux
frayssinet.fr

ETABLISSEMENTS LAUTIER & GERMIFLOR
400 rue Marcel Lautier
Aussillon
81200 Mazamet
germiflor.com

HAIFA FRANCE
1127 avenue de la République
34400 Lunel-Le-Viel
haifa-group.com

ICL EUROPE BV
35 rue Buirette
51100 Reims
iclfertilizers.com

IMPACT PRO
11 rue Réaumur
ZAC Le Jardin d'entreprises
28000 Chartres
impact-pro.fr

K + S FRANCE SAS
1 rue des Docks Rémois
51100 Reims
ks-France.com

LHOIST FRANCE OUEST
Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
lhoist.com

TIMAB INDUSTRIES - PHOSPHEA
57 boulevard Jules Verger
35800 Dinard
phosphea.com/fr/

OCP NUTRICROPS
2-4 rue Al Abtal - Hay Erraha
20200 Casablanca Maroc
ocpgroup.ma

OLMIX
ZA du Haut du Bois
56580 Bréhan
olmix.com

OVINALP
La Tour du Puy
Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
ovinalp.fr

PROVENCALE SA
29 avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles cedex
provencale.com

RHONE ALPES AMÉNDEMENTS
Groupe SAINT HILAIRE
2745 route de Bugey
Hameau des Flosailles
38300 Saint-Savin
saint-hilaire-industries.fr

ROSIER SA
Route de Grandmetz 11a
B-7911 Moustier - Belgium
rosier.eu

ROVENSA NEXT
1 rue Quesnay
02000 Laon
rovensanext.fr

SUMIAGRO FRANCE
251 rue du Faubourg Saint Martin
75015 Paris
sumiagro.fr

TESSENDERLO KERLEY
Troonstraat 130 BE
1050 Brussels - Belgium
tessenderlo.com

TIMAC AGRO FRANCE
27 avenue Franklin Roosevelt
35400 Saint Malo
timacagro.fr

UPL
Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 Puteaux
fr.upl-ltd.com

SAS CARRIERES IRIBARREN
1 chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
carrieres-iribarren.fr

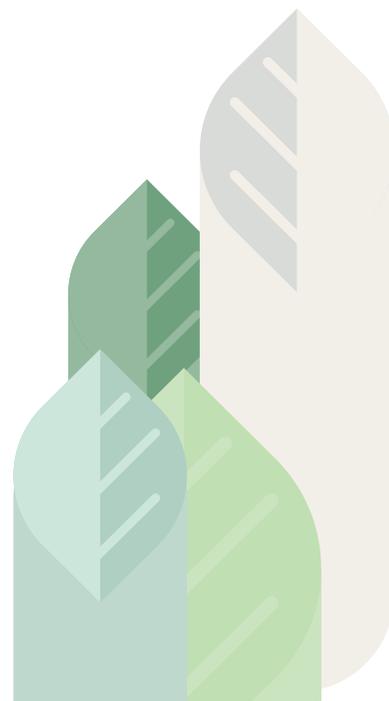
SYNGENTA FRANCE SIÈGE
228 rue de l'Hobit
31790 Saint Sauveur
syngenta.fr

VIOLLEAU SAS
ZAE La Gouinière
79380 La Forêt Sur Sèvre
violleau.fr

YARA FRANCE
Immeuble OPUS 12
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 Paris La Défense
yara.fr



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes



LE DIAMANT A

92909 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TÉL. 01 46 53 10 30

www.unifa.fr

 @UnifaAgri